

Privilège—M. Waddell

M. Clark: Je sais maintenant pourquoi les néo-démocrates formulent ces accusations, pas simplement à la Chambre des communes mais dans les discours que le député d'Oshawa a faits récemment à Winnipeg, dans tout le pays ainsi qu'à Vancouver. Et cela, au moment où le gouvernement présente une politique énergétique et une politique constitutionnelle qui risquent toutes deux de diviser profondément le pays, au moment aussi où le Canada est en butte à de très graves problèmes économiques. Mais au lieu de s'attaquer aux dispositions constitutionnelles, à la conjoncture économique ou à la politique énergétique du gouvernement, le chef du Nouveau parti démocratique s'en prend au chef du parti progressiste conservateur du Canada.

● (1550)

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Et le voilà qui applaudit. Son parti nous attaque, non en raison des politiques que nous avons présentées, mais en attribuant des arrière-pensées aux membres de mon parti, en laissant entendre qu'ils sont moins loyaux envers le Canada que les membres du Nouveau parti démocratique. Les néo-démocrates ne nous reprochent pas nos programmes ni notre popularité auprès des Canadiens de l'Ouest; ils nous accusent d'être des séparatistes.

Ce parti nous a reproché d'être séparatistes non pas en raison du passé du parti progressiste conservateur mais dans le dessein de détourner l'attention de la conduite du Nouveau parti démocratique et de la façon dont ses membres ont trahi les électeurs qui les ont envoyés ici pour s'opposer au parti libéral. Nombre de leurs électeurs s'inquiètent de voir les députés néo-démocrates entretenir des liaisons suspectes et faire clan avec les Libéraux alors qu'ils les ont élus précisément pour s'opposer à eux.

Le chef du Nouveau parti démocratique a parlé de la campagne qu'il a menée au Québec contre les forces séparatistes. Je lui concède le fait qu'il était là mais son parti fut le seul parti national qui ait refusé de se joindre à la campagne du «Non» contre le séparatisme. Son parti fut le seul au Canada qui ait tourné le dos à Claude Ryan parce que...

M. Broadbent: Qui faisait clan à l'époque avec les Libéraux, Joe?

M. Nielsen: Nous faisons clan avec le Canada.

M. Clark: ... ils ont eu peur de prendre position sans équivoque en faveur du Canada et du fédéralisme, comme l'avaient fait alors les partis libéral et progressiste-conservateur. Et maintenant, ce parti fait des pieds et des mains, à toutes les tribunes publiques qui se présentent, pour tenter de faire oublier qu'il a appuyé le projet de constitution libéral, un projet qui pousse les Canadiens de l'Ouest à envisager la séparation et que le chef du Nouveau Parti démocratique qualifie pourtant de civilisé.

A mon avis, une mesure qui pousse mes compatriotes à envisager de quitter mon pays n'est pas une mesure civilisée. Je ne m'étonne pas du tout que les néo-démocrates soient si embarrassés de leur attitude qu'ils tentent de créer de faux problèmes en mettant en doute le patriotisme de certains députés à la Chambre des communes.

Permettez-moi, madame le Président, de traiter de la source et de la cause du séparatisme, et de la colère et de la

frustration des Canadiens de l'Ouest. J'aimerais beaucoup que certains députés, au lieu d'accuser leurs collègues de promouvoir le séparatisme du fait qu'ils évoquent une situation préoccupante dans une région du pays, et avant que le mot séparatisme ne leur vienne à la bouche, s'éloignent pour un temps, dans l'intérêt du pays et dans le leur propre, d'une région où le séparatisme n'est peut-être pas un mouvement puissant en expansion, et se rendent dans l'Ouest afin de se rendre compte du degré de colère et de frustration qu'a atteint la population en raison des décisions prises par le gouvernement fédéral, non seulement sur la constitution, mais aussi sur la question de l'énergie, et dans d'autres domaines, décisions qu'approuve systématiquement le Nouveau parti démocratique.

J'ai lutté et je lutte encore contre le séparatisme au Québec et dans l'Ouest du pays parce que c'est là une tendance extrêmement dangereuse et préoccupante. On n'éliminera pas les causes du séparatisme en portant de fausses accusations ici à la Chambre contre d'autres députés. On supprimera le risque et l'éventualité de la sécession en prenant conscience de la réalité du phénomène qui existe actuellement dans l'Ouest et en prêtant attention aux députés qui, forts de leur courage, de leur honnêteté et de leur dévouement pour leur pays, prennent la parole à toutes sortes d'occasions pour dire la cause profonde du mal qui sévit dans l'Ouest, et non en leur témoignant du mépris.

Le séparatisme, si on n'y met pas obstacle, prendra des proportions telles qu'il mettra le pays en danger. Ce n'est pas le moment de calomnier ceux qui luttent contre le séparatisme en offrant d'autres solutions aux Canadiens de l'Ouest du Canada qui se sentent lésés. Ce n'est pas le moment de calomnier des députés ou des Canadiens de l'Ouest qui proposent d'autres solutions que les mouvements séparatistes qui servent d'exutoire aux mécontents de cette région. Le député de Vancouver-Kingsway a bien raison de s'inquiéter de la réputation de son parti, mais rien ne l'autorise à me noircir ou à noircir mes collègues des Communes comme il l'a fait.

Mme le Président: J'ai entendu tout ce qu'il y avait à entendre d'arguments, de définitions du maccarthysme et de calomnies pouvant découler du débat sur le séparatisme dans l'Ouest du Canada. Je mets fin au débat, plus tard, quand j'aurais examiné toutes les interventions, je me prononcerai sur la question de privilège.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. NIELSEN—LA PROCÉDURE RÉGISSANT LA PRÉSENTATION DE MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, mon rappel au Règlement concerne le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Bockstael) qui a présenté aujourd'hui une motion en vertu de l'article 43 du Règlement. Comme vous vous en souviendrez, je pense, madame le Président, peu de temps après sa nomination, votre prédécesseur avait décidé, en expliquant assez longuement pourquoi, de ne plus autoriser les secrétaires parlementaires à participer à la période des questions, une habitude contestable qui avait jusque-là suscité énormément d'objections.